



La Communauté de Communes du Sud Territoire dispose d'une station d'épuration pour traiter les effluents domestiques de la commune de Faverois, de 925 eqhab de type lagunage.

Lors d'une inspection de la police de l'eau en 2015, il a été constaté une surcharge hydraulique chronique du système. Il est demandé en conséquent de réaliser un diagnostic du réseau, des déversoirs d'orages et du dispositif de traitement, avec un programme de travaux si nécessaire, pour fin 2017.

Il est proposé la réalisation d'une étude dont les objectifs principaux sont :


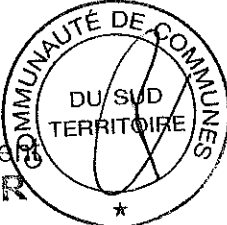
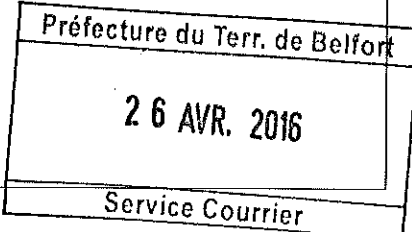
- réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement de Faverois afin de définir les dysfonctionnements,
- réalisation d'un diagnostic de la station d'épuration (lagune) afin de définir les dysfonctionnements,
- proposition des solutions d'amélioration chiffrées et hiérarchisées.

L'Agence de l'eau peut apporter une aide financière pour cette étude. Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter cette aide financière.

L'estimation de l'étude est d'environ 15 000€ HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

- **D'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives à l'étude ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ces opérations.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p><b>Le Président,</b></p>  <p>Le Vice-Président <b>Pierre OSER</b></p>
<p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016</b> <b>Et publication ou notification le 26 AVR. 2016</b></p>	 <p>Le Président, <b>Pierre OSER</b></p>  <p>Préfecture du Terr. de Belfort <b>26 AVR. 2016</b> Service Courrier</p>